

# IMMOBILIÈRE DASSAULT ACQUIERT LE SIÈGE DE LA RIVP

A. F. Le 19/09/2011 à 14:35



**BFM  
IMMO**

**Immobilière Dassault a signé une promesse synallagmatique de vente avec la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) en vue de l'acquisition du siège de cette dernière.**

La transaction porte sur un immeuble d'une surface de 2 597 mètres carrés situé rue Saint-Thomas d'Aquin, 4 place Saint-Thomas d'Aquin et 230 boulevard Saint-Germain. Elle a été conclue dans le cadre d'un mandat tri-exclusif à Arthur Loyd Investissement, BNP Paribas Real Estate et DTZ.

Dans cette opération, le département Vente de DTZ présentait la candidature d'Immobilière Dassault. L'Etude Monassier représentait l'Immobilière Dassault ; l'Etude Lejeune et le cabinet d'avocats Gide, la RIVP.